



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 29297

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire sur les propositions de l'association Amalthée, association pour le lait à l'école, permettant d'assurer la pérennité de cette initiative. Cette association demande que soit renforcée l'aide spécifique aux ZEP et aux ZUS en l'étendant au REP, nouvelle catégorie de zones d'éducation où les problèmes de précarité nécessitent un effort particulier. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en lien avec ses partenaires (DAS, collectivités territoriales, parents d'élèves, associations locales,...) encourage partout mais plus encore dans les écoles et depuis cette année les collèges relevant de l'éducation prioritaire toutes les actions pédagogiques organisées autour de véritables petits déjeuners. En effet, là encore plus qu'ailleurs, elles concourent à l'objectif de prévention en matière d'éducation à la santé, à la lutte contre l'échec scolaire et au renforcement du lien entre les familles et l'école. Dans un souci de bonne gestion des fonds publics, depuis la rentrée 1998, l'organisme ONILAIT est le seul organisme intervenant pour aider aux distributions de lait. Pour donner à son action une visée plus sociale et pour prendre le relais de l'aide précédemment apportée par la DAS, ONILAIT a réservé les crédits nationaux exclusivement à la distribution de briquettes de lait aux élèves des ZEP et zones urbaines sensibles (ZUS). Un effort budgétaire important a permis d'augmenter largement le nombre des écoles et établissements classés en ZEP ainsi que celui des réseaux (REP) associés. Bien conscient des problèmes financiers que l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire peut poser à certains de ses partenaires et notamment à ceux concernés par la distribution du lait à l'école, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie va entamer des concertations avec ONILAIT. Dans ce strict cadre la distribution du lait à l'école pour les élèves des REP devrait pouvoir être pérennisée malgré le projet communautaire de réduire progressivement les subventions consacrées à cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29297

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1999, page 2597

Réponse publiée le : 23 août 1999, page 5067